

NIVELLES /

Geneviève Lhermitte explique les cinq meurtres

MARC METDEPENNINGEN

mercredi 06 février 2008, 08:57

GENEVIÈVE LHERMITTE raconte les raisons qui l'ont poussée à égorger ses cinq enfants, il y a un an à Nivelles : « J'étais dans un étou. » *Le Soir Magazine* révèle le récit de l'infanticide aux psychiatres.



Dominique Duchesnes - Le Soir (archives)

Le *Soir Magazine* révèle dans sa livraison d'aujourd'hui de larges extraits de l'expertise psychiatrique de Geneviève Lhermitte, la quintuple infanticide de Nivelles. Ce rapport, dressé par les experts Raymond Gueibe (clinique Saint-Pierre d'Ottignies), Xavier Bongaerts (Mons) et Philippe Meire (UCL), tous trois mandatés par la juge d'instruction nivelloise Anne-Françoise Destrée, explore, sur base des déclarations de Geneviève Lhermitte, les origines du drame qui se déroula le 28 février 2007 dans la maison familiale de l'avenue Général Jacques.

Les médecins notent qu'en se mariant avec Bouchaïb Moqadem, le père de ses enfants, Geneviève Lhermitte a

immédiatement intégré une sorte de ménage à trois intégrant le Dr Schaar, le bienfaiteur de la famille, qui avait fait venir du Maroc Bouchaïb Moqadem alors qu'il n'avait que 16 ans. « *Mme Lhermitte, écrivent-ils, est passée directement de sa vie d'étudiante à cette vie dans l'appartement de l'avenue Neptune (NDLR : le domicile du Dr Schaar), avec tout le confort qui l'a éblouie ; et surtout, sans transition, de sa condition d'étudiante à celle de vie à trois. Elle a vécu dans un premier temps la présence du Dr Schaar comme protectrice, une sorte de beau-père bienveillant. Ce n'est qu'au fil des années qu'elle a perçu le caractère pénible de cette cohabitation.* » Selon Geneviève Lhermitte, la cohabitation de son couple avec le Dr Schaar était « *le lieu d'une série de non-dits et de secrets qui (...) ne pouvaient être diffusés à l'extérieur.* »

Elle accuse devant les psychiatres le Dr Schaar de s'être livré à des mariages blancs, d'avoir conservé sa qualité de médecin de famille « *avec la confusion possible, notent les médecins, lorsque les certificats de maladie permettaient de facto à Mme Lhermitte de s'occuper de l'ensemble du ménage.* »

Geneviève Lhermitte dit avoir eu depuis des années des pulsions suicidaires : « *En cas de tension avec son mari, relèvent les psychiatres, elle s'en prenait à elle-même en se frappant la tête contre le mur ou, une fois, en tapant son poing dans une vitre. Elle éprouvait de la difficulté à pouvoir s'affirmer et faire valoir ses points de vue ou ses désirs.* »

Geneviève Lhermitte dit « *en vouloir beaucoup à son mari pour ne pas avoir cherché la solution de cette situation fautive et d'avoir accepté de vivre aux crochets du Dr Schaar.* » Elle minimise les coups que lui aurait portés son mari, un homme qu'elle qualifie « *d'homosexuel refoulé qui se serait en quelque sorte acheté une vie de famille et des enfants.* »



Selon les psychiatres, « Madame Lhermitte se sentait prise dans un étau. Tout cela l'a menée dans une situation d'impasse croissante. Progressivement les idées suicidaires se sont développées mais toujours repoussées car elle ne pouvait envisager de laisser ses enfants abandonnés avec le sentiment que personne ne pourrait s'en occuper. Mme Lhermitte a connu cinq grossesses et une fausse couche entre le 3e et le 4e enfant. Dans les semaines qui suivent, elle abandonne ses projets de grossesse en raison de son état d'épuisement et d'angoisse. »

L'avocate de Bouchaïb Moqadem, Me Fernande Motte-de Raedt, s'est refusée à commenter ce rapport. « Nous avons demandé des devoirs complémentaires. Ils sont en cours d'exécution », nous a-t-elle déclaré, tout en refusant d'en préciser la nature. Me Xavier Magnée, l'un des avocats de Geneviève Lhermitte, estime, lui, que ce rapport psychiatrique « ouvre la porte à de larges circonstances atténuantes devant les assises. Il exprime que quelqu'un de normal placé dans des conditions identiques risque de se comporter de la même manière ». À l'appui de la défense de sa cliente, Me Magnée cite aussi études et livres : *Le burn-out maternel* ou encore *La fatigue émotionnelle de la mère*.